

POLICE GÉNÉRALE
PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

Monsieur Thal Louis
profession de Marchand de Chevaux
natif de S^t Cirgues de Malherbe du Cantal
demeurant à S^t Cirgues de Malherbe
allant à Catarrosa en Espagne
âgé de 36 ans taille d'un mètre 72 centes
cheveux grisounants front moyen
sourcils grisounants yeux gris
nez busqué bouche longue
barbe " menton roud
visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac le 7 Janvier 1918
~~mil huit cent quatre vingt~~

Signature des témoins

Signature du porteur

Louis Thal

N^o 1 du Registre

Janvier 1918
~~Novembre 1917~~

par le Prefet

Thal Louis de
de S^t Cirgues de
de S^t Germin

le 7.8.21

le chatain, grisounant
ordinaire, nez moyen
menton rond
lle. 1 m. 72 cent.

Passport pour
profession de
chevaux à Catarr
de Valence

Thal

Favorable

me dévotement

Magne

St Cirque de Malbert (Besse) le 7 Janvier 1918
~~le 14 Novembre 1917~~



Monsieur le Prefet

Le soussigné Abel Louis de Besse, commune de St Cirque de Malbert canton de St Germain Cantal, né le 20 Avril 1861.

Cheveux et sourcil chatain, grisonnant yeux gris, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, maintien rond, visage ovale taille 1 m. 72 cent.

Solicite un passeport pour aller exercer la profession de marchand de chevaux a Catajunga roya province de Valence Espagne.

Louis Abel

Vu avec avis tres favorable

Vu à la St. J. —

Das d'observations.

Décision de M. le Secrétaire Gen.

D'accorder
MAG

Pour le Maire de St Cirque de Malbert

Magne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du *Cantal*

PASSEPORT À L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

SIGNALEMENT

Age de *34 ans*
 taille d'un mètre *soixante*
 largeur *centimètres*
 cheveux *grisou noirs*
 front *moyen*
 sourcils *grisou noirs*
 yeux *gris*
 nez *fort busqué*
 bouche *moignée*
 barbe
 menton *roulé*
 visage *ovale*
 teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

Louis Bbal

N^o *65* du Registre

Au nom du Peuple Français

Nous, *Président du Cantal*

requérons les autorités civiles et militaires de la République Française et prions les autorités civiles et militaires des États amis ou alliés de la France de laisser passer librement *Monsieur Bbal Louis*

natif de St Cirques de Malbert, Cantal, demeurant à Neom, C^{on} de St Cirques de Malbert, marchand de chevaux, de nationalité française, qui suit et de lui donner aide et protection en cas de besoin

Fait à *Ouvillac*

le *quinze* Novembre 1915
mil neuf cent *quatorze*

Le *Président* du Cantal
Le Secrétaire Général adjoint

[Signature]



Prix du passeport: SOIXANTE CENTIMES, Decimes compris

Vu à CERBÈRE

le 10 Février 1916

et autorise le passage

Le Commissaire Spécial

Charpentier

*Entrée
N. II*

CERBÈRE
FEB 2 11 FEVR 16



Vu au Consulat de France
Ben pour se rendre en France
VALENCE LE 10 Février 1916
LE CONSUL DE FRANCE

Indonataillon



QUITTE	NO	<i>44</i>
	DATE	<i>10 Fév 1916</i>
TARIF	ART	<i>154</i>
	ORE	
PERÇU	<i>Cinq</i>	<i>Francs</i>
		<i>48⁰⁰ 80ct</i>
		<i>S-L.</i>

